COMITE DES ASSOCIATIONS DES PLAISANCIERS PECHEURS PLAISANCIERS DES COTES D'ARMOR (CD22)

Siège social : CD 22 chez APPUOPP Esplanade Eric Tabarly Port d'Armor
22410 Saint Quay Portrieux

COMPTE RENDU Réunion du Directoire
du jeudi 16 Octobre 2025 qui s'est tenue à Saint Quay-Portrieux

Présents : Claude Bougault, Gérard Charlier, Patrick Decaen, Christian Gaston, Michel Lamartine, Jean François Omnes, Christian Raffenne, Alain Scriban en Visio.

Invités : Alain Le Meur (Paimpol-Ploubaz), JC Perennes (APR Erquy),

Excusés Didier Blondel, Raymond Morinière, Jean-Jacques Prigent.

CR du Conseil d'administration et Comité Directeur de la FNPP des 10 et 11 octobre.

Nous avons un nouveau ministre de la mer en la personne de Madame Arlette Chabot : attendons de voir ses propositions.
Le sujet principal qui a retenu ce Comité Directeur, c'est l'enregistrement en tant que pêcheurs plaisanciers auprès d'une application référencée et qui n'est pas bien compris parmi nos adhérents.
Il faut rappeler les faits : cette déclaration de pêcheurs plaisanciers a été proposée par nos instances pour éviter d'avoir à supporter un permis pêche payant. Elle a pour but de compter nos prises afin de les confronter aux chiffres officiels qui sont la plupart faussés:(nous pêchons autant que les professionnels !!!)
Et la déclaration sur cette appli a seulement pour but de déclarer uniquement les prises de poissons qui sont réglementés tel le bar, le lieu, etc… Les prises devront être déclarées aux débarquements, il n'est pas prévu d'indiquer ses lieux de prises et précision, **toutes les informations sont agrégées au niveau européen**.
Sur cette application chacun pourra trouver toute la réglementation légale nécessaire.
A nous de faire comprendre auprès de nos adhérents le bien-fondé de cette nouvelle réglementation qui a pour but de dire « qui on est » et « combien on est ». Bon courage.
La Fédération demande d'avoir un correspondant commission pêche par façade : Alain Le Meur s'est porté volontaire pour Bretagne Nord.

Claude Bougault informe des prochaines manifestations nautiques :
- Le Mille sabords au Crouesty du 30 octobre au 2 novembre 2025
- Salon Nautique à Paris Le Bourget du 26 au 30 Novembre 2025.

Etat de la ressource en fonction de nos prises cet été sur nos côtes.

Très peu de prises cet été concernant Lieu, Bar et Maquereau, en revanche constat de pêche de Pagre, Dorade, Poulpe qui confirme un déplacement des espèces.
Une conférence organisée par « Récifs Goëlo » sur le thème « Les grandes fonctions de la Mer : évolution et conséquences locales » se tiendra le mardi 21 Octobre prochain ;
2 pièces jointes : affiche et le compte rendu scientifique de « Récifs Goëlo ».

Campagne thon 2025 Bretagne Nord (22 et 35).

Pour 2025, au niveau FFNP 97,5% du quota attribué, nous ne devrions pas être sanctionné pour dépassement
Pour Bretagne Nord (22 et 35) 80% de notre quota, ce qui correspond à 50 prises avec un poids moyen de 38 Kg. (Eté avec beaucoup de vent et souvent mauvais temps en week end).

Points sur les projets d'arrêtés.
-Circulation sur l'Estran : Arrêté mis en attente par le Monsieur le Préfet : l'OFB a donné un avis défavorable. L'OFB a même verbalisé à Concarneau.
-Falaises de Plouha : les Maires concernés sont vent debout face à ce futur arrêté à la suite de l'initiative du CD22. La préfecture attendrait que les élections municipales soient passés pour reprendre le dossier.

Retour sur les différentes commissions nautiques locales du 22
Vous trouverez en fin de compte rendu, la liste des réunions de commissions nautiques avec leurs thèmes, auxquelles le CD22 a assisté au cours de l'année.

AG 2026 du CD22 : où ?
L'association de Trébeurden s'est proposée pour organiser l'Assemblée Générale de 2026, mais cherche une salle pouvant accueillir 50 personnes.
Si impossibilité, il nous faudra trouver un plan B.

Retour probable de l'asso de Dahouët (A3PVA) au CD22.
Après changement de Dirigeants, l'association de Dahouët revient à la FNPP et devrait rejoindre le CD22 en 2026. Nous les accueillerons avec plaisir.

Point sur la trésorerie
Notre trésorier étant absent excusé, le point de trésorerie est reporté à la prochaine réunion.
Nous souhaitons un prompt rétablissement à notre trésorier.

Divers
- Il est rappelé que les associations adhérentes à la FNPP, bénéficient d'une assurance groupe.
- N'hésitez pas à faire de demande de devis et bien comparer les garanties.

Prochaine Réunion du Directoire
La prochaine réunion du Directoire est prévue pour le 26 février 2026 : à confirmer.

Pour le bureau, le secrétaire
Patrick Decaen

Liste des CNL
AVRIL:
Paimpol : déplacement de la bouée « La Gueule » dans l'est de Roch Gueule
Perros Guirec : Accès au port du Linkin – Balisage de la nouvelle porte
Tréguier : Modification du balisage d'accès au port de Tréguier et déplacement de la bouée « La Pierre de l'Anglais »
Trévoux Tréguigniec : Régularisation des espars – Port Le Goff - Port Royau
JUIN:
Erquy : Balisage de l'émissaire d'eaux usées d'Erquy – Suppression de la bouée
Binic: Ajout d'un feu latéral bâbord – entrée du port (à la charge de la SPL)
Le Légué : Mise à jour du balisage du chenal
AOUT
Bréhat : Liaison fibre optique entre l'Île et le Continent
La Rance : Dragage du «Piège » du Lyvet et accès au port et chenal de la Moinerie (Plouer sur Rance)
SEPTEMBRE :
Le Trieux :Accès au port de Pontrieux et amélioration du balisage du Trieux entre Lézardrieux

et Pontrieux